LE POINT

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, UNIVERSITAIRE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'EXPO-ESURS 2012.

- Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre du Budget (Représentant de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre);
- Honorables Députés et Sénateurs ;
- Excellences Membres du Gouvernements Central;
- Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions Diplomatiques ;
- Monsieur le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en Charge des Questions Sociaux-Culturelles ;
- Excellence Monsieur le Gouverneur de la Ville-Province de Kinshasa;
- Messieurs les Ministres Provinciaux;
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique ;
- Monsieur le Commissaire Provincial de la Police Nationale Congolaise;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs de Services Centraux de l'Enseignement Supérieur Universitaire et Recherche Scientifique ;
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de la Gombe ;
- Distingués invités, à vos titres et qualités respectifs.

A l'occasion de l'ouverture solennelle de cette grande manifestation éducationnelle que nous célébrons ce jour et qui regroupe les acteurs du système éducatif du supérieur de l'ensemble du territoire national sous l'accompagnement de leurs partenaires divers, qu'il me soit permis, de prime bord, de rendre grâce à l'Eternel Dieu Tout Puissant, le Maître de l'univers visible et invisible pour tous les hauts faits qu'il a réalisés dans la vie de chacun de nous au cours de cette année académique 2011-2012 qui s'est achevée.

Le moins qu'on puisse dire, à cette étape, est qu'en dépit de l'agression dont notre pays continue à être le théâtre dans sa partie Est depuis environ 6 mois aujourd'hui, agression qui a permis au peuple Congolais de prendre toute la mesure du sacrifice et de l'engagement dont fait preuve le Président de la République Son Excellence Joseph KABILA KABANGE pour la restauration de la Paix sur toute

l'étendue de la République, chaque fois qu'une portion est menacée de spoliation, l'année académique 2011-2012 s'est déroulée dans une atmosphère globalement paisible.

Ainsi nous lui rendons un vibrant hommage en cette circonstance pour son serment républicain de ne jamais trahir le Congo et de maintenir la République dans ses frontières héritées de la Colonisation en application des dispositions de la Constitution du pays.

En effet, sans le climat de paix, l'enseignement, la recherche scientifique et le développement ne sauraient se concevoir dans ce pays pour raffermir ses pas sur le chemin de la Révolution de la Modernité dans lequel il a résolu de s'engager dans sa marche décisive vers l'acquisition du statut d'un Etat émergent. Aussi, en mémoire de toute la population de l'Est en général victime de l'arbitraire et en particulier les enfants, les jeunes scolarisés et non scolarisés, les étudiants, les enseignants, professeurs, administratifs, chercheurs et parents d'élèves et des étudiants tombés sous les balles de l'ennemi du peuple congolais, vous prions-nous de vous lever pour observer une minute de silence (...) Merci.

Nous saisissons cette occasion favorable pour rendre également hommage à Monsieur le Chef du Gouvernement, **Son Excellence Augustin MATATA PONYO MAPON** qui ne ménage aucun effort pour matérialiser la Révolution de la Modernité, à travers une action gouvernementale basée sur la dynamique d'une reconstruction nationale conçue suivant les règles de la bonne gouvernance et axée sur les résultats.

Que Son Excellence, **Monsieur André KIMBUTA YANGO**, Gouverneur de la Ville-Province de Kinshasa daigne accepter de recevoir nos remerciements pour son implication dans la réussite du présent forum.

Dans ce même registre, à vous tous, très distingués invités qui, par votre présence, en ces lieux, témoignez du respect à l'endroit de notre personne, et rehaussez la présente manifestation, nous disons « grand merci », nous vous souhaitons la bienvenue dans ce beau cadre de l'Académie des Beaux Arts choisi à cette fin et nous vous invitons à passer un agréable moment avec nous.

Sur ces entrefaites, l'événement que nous célébrons, ce jour, et que nous avons placé sous le haut patronage de *Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement*, est l'une de plus grandes activités que le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique organise depuis 2010.

En quoi donc consiste-t-il? Quelle est sa motivation? Quelle est son origine? Quel est son impact sur le plan éducatif? En quoi contribue-t-il à la Révolution de la Modernité?

Telles sont les questions, que les non habitués à cette organisation se posent. Nous allons y répondre à travers les points ci-après qui nous permettent d'éclairer la religion d'un chacun et que nous retenons comme l'ossature de notre propos du jour :

- 1. Signification et objectifs de l'EXPO
- 2. Origine de l'EXPO-ESURS
- 3. Dimensions de l'EXPO
- 4. Particularité de l'EXPO 2012
- 5. Qu'en est-il de la réforme basée sur l'enseignement Professionnel et la formation pratique ?
- 6. Déroulement de l'Expo 2012

I. SIGNIFICATION ET OBJECTIFS DE L'EXPO

EXPO est le diminutif du concept «*Exposition*» que le Ministère a choisi pour désigner ce cadre de concertation, d'échanges d'expériences, de diffusion d'informations et d'exposition des réalisations des établissements d'enseignement, des centres et instituts de recherche, entendus en termes des œuvres d'esprit et des œuvres artistiques.

En effet, ce forum vise les cinq objectifs fondamentaux ci-après :

- 1. Réfléchir et apporter des solutions à des problèmes cruciaux et/ou récurrents liés à la triple mission dévolue aux établissements de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique à savoir : l'Enseignement, la Recherche et le Service à la communauté.
- 2. Exposer les produits et résultats de la recherche menée dans les Universités, Instituts Supérieurs, Centres et Institutions de Recherche en vue de les faire connaître du grand public et de les valoriser.
- 3. Créer un cadre de concertation entre l'Etat Congolais, les Institutions de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique (Universités, Instituts Supérieurs Pédagogiques, Instituts Supérieurs Techniques, Centres et Instituts de Recherche) et les Entreprises tant publiques que privées en vue d'un partenariat franc axé sur l'adéquation Formation-Emploi des output du système.

- 4. Susciter sur l'ensemble du territoire national une saine émulation entre les établissements d'enseignement supérieur et universitaire d'une part et entre les centres et instituts de recherche scientifique d'autre part
- 5. Offrir un moment de détente et de divertissement sain, dans un esprit de convivialité, à l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la formation de l'élite nationale.

II. ORIGINE DE L'EXPO-ESURS

L'Expo, dans sa formule actuelle, est une création de notre prédécesseur. Eu égard aux avantages multiples qu'une telle organisation permet de procurer au pays, il mérite tous nos applaudissements ainsi que notre reconnaissance.

En effet, pour la petite histoire, c'est dans le cadre du projet de la modernisation de l'Enseignement Supérieur et Universitaire que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire s'est engagé depuis 2009 dans un processus de refondation du système éducatif gangréné par plusieurs faiblesses institutionnelles, sociales et psychologiques.

Le processus amorcé a permis, entre autres, objectifs à atteindre, l'organisation de la première édition des Œuvres de l'Esprit des Etudiants et Enseignants du Supérieur, en 2010.

La première édition qui a eu lieu en 2010 a rassemblé exclusivement les établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire. La 2ème édition, organisée en 2011 s'était élargie aux entreprises publiques et privées ; et cette troisième édition en 2012, en plus de composantes initiales, a pris en compte les Centres et Instituts de Recherche.

III. DIMENSIONS DE L'EXPO

Ces objectifs permettent de comprendre que l'Expo comporte plusieurs dimensions.

- a. <u>Une dimension intellectuelle</u>: l'Expo est un forum d'idées du type socratique où la communauté se réunit pour cogiter sur la meilleure façon de conduire leur monde, mais aussi pour s'interroger sur le nombre et la valeur de ses réalisations, ses productions afin d'en déterminer le prix.
- b. <u>Une dimension philosophique et politique</u>: la réflexion dans laquelle sont appelés à s'engager les participants à cette foire qui s'insère en fin

de compte dans le grand cadre de l'éternel questionnement philosophique qui, de tous les temps, fonde les systèmes éducatifs.

Pour la RDC la question fondamentale autour de laquelle les réflexions doivent s'enchaîner est la suivante : « Quel type d'homme doivent former nos établissements d'enseignement supérieur et universitaire pour répondre aux besoins du développement de la RDC » ?

Comme on peut le constater, la question est éminemment politique car le lien tant souhaité entre les institutions d'enseignement et de recherche scientifique, l'Etat et les entreprises constitue la lame maîtresse sur laquelle doit s'appuyer la formation d'une jeunesse compétitive à l'échelle planétaire dotée de la mission sublime de faire connaître et faire respecter le Congo.

- c. Une dimension socio-culturelle : c'est un lieu de retrouvaille pour les amis, collègues et connaissances, séparés depuis de longs mois, de longues années ; un lieu pour se découvrir et découvrir les autres, pour nouer des amitiés, des relations ou partenariats productifs durables, pour se détendre et se divertir de manière saine.
- d. Une dimension économique: l'Expo 2012 offre aux Etablissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire comme aux Centres et Instituts de Recherche, une belle opportunité de vendre leur image auprès de leurs partenaires divers. Il y a donc, à travers cette foire, la possibilité pour ces institutions d'échanger leurs expériences, de négocier des projets, de mobiliser des appuis financiers, de renforcer leurs capacités productives, de conclure des marchés et d'écouler directement leurs produits et engranger des bénéfices en contribuant, à travers la paie de la TVA, à la relance de l'économie nationale.

IV. PARTICULARITES DE L'EXPO 2012

Tout en constituant la survivance de deux Expo antérieures, la présente « Expo 2012 » présente une particularité de trois principaux ordres.

1. Une particularité thématique

Nous avons, certes, capitalisé les résolutions issues de deux forums des années antérieures, mais nous avons tenu à ajouter nos particularités ou mieux, notre griffe.

Notre particularité dans cette nouvelle édition de l'Expo, porte sur le thème même; à savoir Expo-ESURS 2012: « Prélude à une réforme basée sur l'Enseignement Professionnel et la Formation Pratique ».

A travers ce thème, nous voulons attirer l'attention de tous les acteurs impliqués dans le système éducatif sur le grand intérêt qu'il importe d'attacher à l'Enseignement Professionnel et la Formation Pratique eu égard à l'impact très positif que sa promotion a sur le développement du pays.

En effet, l'histoire des Nations a montré que de tous les temps et dans tous les espaces, c'est l'Enseignement Technique et Professionnel qui constitue le véritable levier du développement. Notre pays, a donc intérêt à se préoccuper de la promotion de ce type d'enseignement en vertu de l'accompagnement que le secteur éducatif entend apporter à la Révolution de la Modernité prônée par le Chef de l'Etat pour hisser notre pays dans le bloc des Etats émergents.

2. Une particularité épistémologique

Cette 3^{ème} édition élargit la réflexion fondamentale et scientifique des participants sur les réalités inhérentes à la recherche scientifique telle qu'elle est menée et gérée dans les centres et institutions de recherche et même dans les facultés des Universités.

3. Une particularité sociologique

Parmi les partenaires impliqués dans l'organisation de la présente EXPO, nous avons résolu de porter haut et d'élever le niveau de participation des étudiants à une proposition relativement plus élevée que dans les éditions précédentes.

En effet, étant donné le rôle impérieux dévolu au système éducatif de préparer la relève du pays, nous avons jugé nécessaire, à travers la présente EXPO, d'initier nos étudiants à l'exercice de leurs responsabilités futures. C'est aujourd'hui ou jamais que nous devons apprendre à nos jeunes à faire, suivant l'approche de « *learning by doing* », à s'exercer déjà à l'exercice des charges que la société attend d'eux demain afin de leur éviter de tâtonner une fois appelés à assurer des responsabilités.

4. Une particularité historique

Cette édition de l'EXPO se tient à un moment de très haute portée historique où la RDC, notre pays, accueille le XIVè sommet de la francophonie.

Dans le souci d'affermir notre solidarité et notre désir de vivre ensemble avec tous les autres peuples francophones du monde, nous avons résolu de l'organiser en marge de cet événement mondial.

En effet, la langue française que nous avons en commun et qui est notre langue d'enseignement, d'administration et de travail constitue pour les institutions de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique le véhicule quasi exclusif des connaissances.

Aussi la tenue de ce sommet dans notre pays, autant qu'elle gage le respect que les autres Etats et gouvernements de l'organisation Internationale de la Francophonie témoignent à la RDC, autant elle constitue une opportunité pour nos Etablissements, Centres et Instituts de recherche au développement d'une coopération interinstitutionnelle plus porteuse d'espoir et d'avenir.

Tout compte fait, l'idée intentionnelle de placer l'EXPO juste avant le XIVe sommet de la francophonie constitue pour notre Ministère l'expression de la volonté de permettre aux acteurs du système éducatif congolais surtout de l'intérieur du pays de vivre ce grand événement et de rapporter à leurs bases respectives le message de la détermination de notre gouvernement à bâtir un monde de paix, socle de tout développement durable.

C'est donc ici le lieu, pour nous, de souhaiter la bienvenue à tous nos hôtes de marque qui ont fait le déplacement de Kinshasa, capitale du deuxième Etat francophone du monde, en vue de leur participation au XIVe sommet de la francophonie.

V. QU'EN EST-IL DE LA REFORME BASEE SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET LA FORMATION PRATIQUE ?

Point n'est besoin de démontrer que dans son ensemble le système éducatif de la RDC répond de moins en moins aux nécessités du développement national.

Le moins qu'on puisse en dire est qu'il est tout simplement un enseignement inadapté car resté prisonnier des options politiques et philosophiques étrangères qui ont servi d'instrument de soumission d'un peuple appelé pourtant à s'émanciper.

En effet, malgré les efforts visibles du Gouvernement au travers de multiples projets de coopération bilatérale et multilatérale, notre enseignement est resté essentiellement extraverti, exogène et plus théorique que pratique.

C'est ce qui explique l'inadaptation très décriée des diplômés formés dans nos universités et instituts supérieurs au monde du travail et de leur incapacité à mener des recherches de haut niveau, surtout dans le domaine de sciences exactes, de technologie et des innovations.

A cet égard, une réforme de l'ensemble de notre système éducatif s'impose pour doter le pays d'un enseignement qui peut lui servir d'un véritable levier de la croissance socio-économique, mieux du moteur de développement comme cela s'observe dans les pays industrialisés et autres émergents.

Aussi, dans la perspective de remédier aux insuffisances qui continuent à caractériser notre système éducatif, avons-nous pensé nécessaire de devancer les

temps en proposant à la réflexion nationale notre vision particulière au titre de contribution à la refondation de notre enseignement supérieur et universitaire mais aussi de nos centres et instituts de recherche.

C'est pour cette raison qu'au cours de notre mandat, nous voulons placer un accent particulier sur ce type d'enseignement qui a été longtemps négligé, à savoir *l'enseignement professionnel et technique*, mais aussi sur cette forme d'enseignement à laquelle très peu d'attention a été accordée, à savoir *la formation pratique*.

Concrètement, comme prélude à une reforme par laquelle nous comptons restituer à l'enseignement son rôle capital dans la reconstruction du pays, en droite ligne de la Révolution de la modernité telle que pensée par le Chef de l'Etat, nous envisageons poser des actes orientés dans les nécessités ci-après :

- Appuyer de façon substantielle, financièrement, matériellement, administrativement et pédagogiquement la création et la promotion des établissements d'enseignement supérieur technique et professionnel mieux adaptées aux réalités du milieu.
- 2. Réhabiliter les centres et instituts de recherche en état de déliquescence.
- Accorder des facilités d'études aux institutions aussi bien publiques que privées ainsi qu'aux étudiants qui s'orientent dans les filières techniques et professionnelles.
- 4. Susciter le développement d'un partenariat entre les institutions techniques et professionnelles de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique et les entreprises publiques et privées à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.
- 5. Modifier le volume horaire des enseignements de manière à accorder une plus forte pondération à la formation pratique (*Travaux Pratiques*, *Travaux Dirigés*, *Stage*, *atelier*, *travaux de laboratoire*).
- 6. Créer le Fonds National d'Appui à la Recherche scientifique
- 7. Instituer le corps des inspecteurs académiques et scientifiques en appui au rôle y afférent dévolu aux facultés, sections et départements
- 8. Relancer le dossier de création au sein du comité de gestion des Etablissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire un poste de Secrétaire Général Académique chargé de la Recherche Scientifique
- 9. Réhabiliter les Presses Universitaires du Congo

Comme on peut donc s'en rendre compte, le souci majeur qui transparait de cette volonté que nous manifestons à reformer notre enseignement consiste à

l'asseoir sur un fond de qualité en vue d'assurer à notre jeunesse une formation compétitive grâce à laquelle la RDC marquera toujours sa présence au rendez-vous planétaire du donner et du recevoir.

Dans cet ordre d'idées, nous avons pris en plus des arrêtés déjà en vigueur, un certain nombre de mesures contraignantes sous forme d'arrêtés et que nous livrerons au public, dans un très proche avenir.

Il s'agit de projet d'arrêtés portant, notamment, sur :

- 1. Réglementation de la création des établissements d'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique tant de l'Enseignement normal que l'Enseignement Professionnel et Technique
- 2. Modification du volume horaire imparti aux cours théoriques et à la formation pratique
- 3. Réglementation du nombre de pages de notes de cours et des syllabus
- 4. Obligation aux assistants d'enseignement de filières non pédagogiques de suivre les cours d'agrégation avant d'être mis en fonction
- 5. Obligation d'insérer dans les programmes des cours des trois premières années du premier cycle, le cours de technique d'expression orale et écrite du français
- 6. Application stricte de l'obligation faite aux étudiants de participer à tous les cours
- 7. Application stricte de l'obligation faite aux étudiants de participer à toutes les évaluations de l'année : (travaux pratiques, travaux dirigés, interrogations comme condition sine qua non pour participer aux Examens de fin d'année académique)
- 8. Obligation aux enseignants d'organiser les travaux pratiques, travaux dirigés et les Interrogations et de présenter dans la grille des points toutes les composantes de l'évaluation
- 9. Revitalisation de la cellule d'orientation et guidance pour les étudiants des 1^{ers} graduats
- 10. Application stricte de l'obligation faite aux enseignants de présenter le contenu minimum du cours au département, facultés et sections avant d'afficher l'horaire des cours aux valves pour débuter les enseignements
- 11. Application stricte de l'obligation faite aux enseignants de dispenser leurs enseignements, d'évaluer et de corriger les compositions des étudiants dans les locaux de l'institution d'enseignement supérieur

- 12. Dispositions réglementaires contre les antivaleurs comme : «Personnalité morale » copier coller dans les TFC et mémoires, « Plagiat » et « Mercenariat », etc
- 13. Interdiction faite aux Secrétaires Généraux, fonctionnaires et agents du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique de traiter directement avec d'autres ministères, organismes et ambassades et d'engager le ministère sans l'aval du Ministre
- 14. Interdiction faite aux Secrétaires Généraux, fonctionnaires et agents du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique de voyager sans ordre de mission préalable signé par le Ministre
- 15. Institution du corps des inspecteurs académiques et scientifiques de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique devant œuvrer dans les établissements, les facultés, sections et départements
- 16. Interdiction formelle d'organiser les travaux pratiques, travaux dirigés et interrogations pendant la période des examens
- 17. Réglementation du paiement obligatoire des heures supplémentaires par les Chefs d'Etablissements aux Enseignants de leurs institutions
- 18. Organisation de la journée « **porte-ouverte** » dans les établissements de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique pour faire découvrir les réalités de chaque institution
- 19. Révision à la hausse des critères d'engagement du personnel administratif, technique et ouvrier dans les Institutions de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique

VI. DEROULEMENT DE L'EXPO 2012

Ainsi que nous l'avons souligné dans le point relatif à la signification de l'EXPO, le programme de l'EXPO 2012 qui a commencé par une importante marche de santé hier dimanche 07 Octobre 2012 s'étend sur quatre jours d'activités proprement dites, soit du 07 au 11 Octobre 2012. Ces activités sont de deux ordres, à savoir : les conférences débats et les expositions.

D'abord 20 communications seront tenues par des animateurs compétents, recrutés parmi les professeurs d'Universités et les hauts cadres de l'Administration publique et des entreprises. Elles auront lieu dans la salle des promotions de l'Académie des Beaux Arts avant-midi et après-midi sur les trois premiers jours de l'Expo et porteront sur les quatre sous-thèmes ci-après :

- L'instruction Académique n°014 du 15 août 2012 portant directives officielles relatives à l'année académique 2012-2013 dont l'ouverture

solennelle aura lieu comme prévue le Samedi 13 Octobre 2012 sur toute l'étendue de la République

- L'Enseignement Professionnel et Formation Pratique
- Le Contrôle de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique
- Les innovations dans l'Enseignement

Quant aux expositions qui constituent le deuxième volet de cette Expo, elles concerneront les œuvres de l'esprit, les produits des inventions et les œuvres artistiques que les établissements publics et privés de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique de 11 provinces du pays, les centres et instituts de recherche mais aussi des chercheurs ou inventeurs indépendants qui constituent une véritable vitrine sur le monde de la capacité productive des congolais en matière de science et de recherche.

- Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre du Budget (Représentant de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre);
- Honorables Députés et Sénateurs ;
- Excellences Membres du Gouvernements Central;
- Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions Diplomatiques ;
- Monsieur le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en Charge des Questions Socio-Culturelles ;
- Excellence Monsieur le Gouverneur de la Ville-Province de Kinshasa;
- Messieurs les Ministres Provinciaux ;
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique ;
- Monsieur le Commissaire Provincial de la Police Nationale Congolaise;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs de Services Centraux de l'Enseignement Supérieur Universitaire et Recherche Scientifique ;
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de la Gombe ;
- Distingués invités, à vos titres et qualités respectifs.

Voilà, présenté l'essentiel du contenu de l'Expo 2012. Le vœu pieux qu'il m'importe d'émettre en termes de mot de la fin, c'est de vous inviter à soutenir les projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique de manière qu'il serve effectivement de levier à l'économie nationale.

En effet, en ouvrant l'esprit de l'homme à la science, l'éducation offre au pays des cadres dont le pays a besoin pour son développement dans tous les domaines.

D'où nécessité d'assurer aux formateurs de l'intelligentsia nationale que sont les enseignants tout le soutien dont ils ont besoin pour donner le meilleur d'eux-mêmes au pays. Ces genres de forum sont nécessaires au regard des objectifs assignés à cette Expo.

Aussi un concours dans le sens d'appuyer le projet de construction d'une cité scientifique où ce forum peut se tenir de manière perpétuelle sans perturber le rythme normal des activités dans un établissement d'enseignement permettra à votre Ministère de promouvoir la réflexion, fondement du discours sur la science.

Cela étant au nom de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, je déclare ouverte l'EXPO 2012 et je vous remercie.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique

Professeur Dr Bonaventure CHELO LOTSIMA